

Fait divers / Justice

Des avocats visés par un média d'extrême droite répliquent

Laurent D'ANCONA ldancona@laprovence.com

Cités dans un tweet les accusant de défendre des "casseurs", ils ont attaqué le fondateur de "Frontières", Erick Tegner, pour "doxing", une pratique consistant à dévoiler publiquement les informations personnelles.

Il est rare qu'une salle du tribunal correctionnel affiche une telle affluence de robes noires. À 14 heures, ce mercredi, ils sont des dizaines assis sur les bancs ou debout, visages fermés et en rangs (très) serrés. Pourquoi une telle mobilisation ? Pour défendre une profession, mais surtout, "la démocratie", vibre Me Chartier, avocate du Syndicat des avocats de France (SAF). "Quand on intimide un avocat dans l'exercice de ses fonctions, c'est à l'ensemble du système judiciaire que l'on s'en prend et pas seulement à ces trois-là", dit-elle, en référence à ses collègues qui ont fait comparaître devant la justice, en citation directe, le média d'extrême droite Frontières et son patron, Erick Tegner. "J'aurais aimé qu'il soit là pour s'expliquer mais il avait mieux à faire, il était hier soir sur Cnews", ironise Me Fourrey, un des représentants des parties civiles.

Le journaliste identitaire proche de Marion Maréchal est attaqué pour "divulgaration d'information personnelle [...] exposant à un risque direct d'atteinte à la personne ou aux biens". En cause, un tweet rageur daté de juillet 2024 au moment des élections législatives, publié sur le compte de Frontières, comptant alors 160 000 abonnés : "Avant même que les casseurs antifas ne dégradent toutes les villes de France trois avocats se rendent disponibles pour représenter les personnes interpellées", dénonçait Frontières, en "doxant" les identités des trois auxiliaires de justice.

Ceux-ci avaient seulement proposé leurs services sur des boucles professionnelles pour intégrer des "légal team" au cas où des gardes à vues auraient lieu, comme avant chaque mobilisation. "Je suis un jeune avocat. Je cherche à défendre tout le monde, sans frontière de classe, d'opinions politiques, de religion mais avec toute mon humanité et mon humilité...", déplore l'un d'eux, inquiet d'être jeté en pâture.

"Pour qu'ils ressentent de la haine"

C'est qu'après le tweet de Frontières, lu des dizaines de milliers de fois, tous ont fait l'objet d'un "cyberharcèlement". Des commentaires accusateurs ou menaçants sur Google - "Il faut les raser" - des clients qui invectivent ces "gauchistes"... "Avec nos noms, il est facile de trouver nos adresses. Les semaines qui ont suivi, je regardais au-dessus de mon épaule en marchant", confie une autre. "Quelques jours avant, un autre site d'extrême droite avait appelé à éliminer et à mettre dans une fosse commune une liste d'avocats signataires d'une tribune disant qu'ils feraient respecter l'état de droit si le RN arrivait au pouvoir. Quand mon nom a été diffusé, j'ai eu peur pour mon enfant", s'émeut une troisième.

Pour les avocats et leurs défenseurs, les intentions ne font aucun doute : "Cette liste a été diffusée délibérément pour que ceux qui lisent ce média ressentent de la haine contre eux", fulmine Me Docteur, qui réclame 5 000 euros de dédommagement pour chacune des parties civiles. "Celui qui les a livrés à la vindicte ne pouvait ignorer que cette vindicte allait intervenir", abonde Me Chartier, qui pointe au passage le risque qu'on "assimile les avocats à leurs clients". "Nous ne sommes pas là pour soutenir d'éventuels casseurs, des dealers, ou autres prévenus, mais pour permettre que le droit de la défense s'exerce", rappelle-t-elle.

Des arguments qui font bondir Me Pichon, en défense : "Mon client est journaliste. Il a une carte de presse. Dans le commentaire qui a été écrit, il n'y a pas d'appréciation, pas de jugement de valeur négatif. Il s'est contenté de révéler une information factuelle", estime-t-il. Et de tonner : "On est face à une tentative de forcer la main de votre juridiction en mettant la pression par cette présence massive d'avocats dans une enceinte judiciaire. Cette action est une bombe et un risque majeur pour la liberté d'expression. Car

n'importe quelle information susceptible d'entraîner des commentaires négatifs tomberait sous le coup de la loi. En vérité, on veut se faire Frontières !", tonne-t-il. Dans la salle, la vedette du média, Jordan Florentin - qui avait, selon Le Monde, présenté un passe sanitaire au nom d'Adolf Hitler en 2021 - et des représentants marseillais d'Éric Zemmour, approuvent à voix basse. La décision sera rendue le 22 octobre.

Illustration(s) :



([https://nouveau-europresse-com.bibelec.univ-lyon2.fr/WebPages/media.aspx?](https://nouveau-europresse-com.bibelec.univ-lyon2.fr/WebPages/media.aspx?Type=image&DocName=20250904PRVarticle_3334455_01.jpg&Logo=prv2_small.gif)

[Type=image&DocName=20250904PRVarticle_3334455_01.jpg&Logo=prv2_small.gif](https://nouveau-europresse-com.bibelec.univ-lyon2.fr/WebPages/media.aspx?Type=image&DocName=20250904PRVarticle_3334455_01.jpg&Logo=prv2_small.gif))

Le tribunal correctionnel de Marseille.. / *Photo Marguerite DEGEZ*

Adolf Hitler

Orphelin de père à 14 ans, Adolf Hitler essuie dans sa jeunesse échecs sur échecs. Ses résultats étant médiocres à l'école, il abandonne ses études à 18 ans sans avoir ...

evene.fr

Eric Zemmour

L'homme idéal est une vraie femme. Il a rendu les armes Diplômé de l'I.E.P. de Paris, Eric Zemmour commence sa carrière au Quotidien de Paris où il ...

evene.fr

Google

Google is the world's No. 1 Internet research site. Researches are available in more than 100 languages and include translation, definition, currency exchange, and other functions. Sales break down by ...

 **COFISEM**

Google

Google est le 1er site mondial de recherche sur Internet. Les recherches sont disponibles en plus de 100 langues et comprennent des fonctionnalités de traduction, de définition, de conversion de devises ...

 **COFISEM**

© 2025 La Provence. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news·20250904·PRV·article_3334455